



## PLAN DE REPRISE DES ACTIVITES DEPARTEMENTALES CYCLOSPORT

Le but de cette publication est de présenter les règles pour la reprise des compétitions sportives de CycloSPORT dans le département du Nord tout en respectant les règles imposées par le ministère et dans un souci de sécuriser au maximum les officiels et licenciés de notre fédération.

Pour cette fin de saison, les engagements sur place seront interdits. Les engagements se feront uniquement sur le site national et **seront réservés qu'aux licenciés UFOLEP des départements du Nord et du Pas de Calais (tout catégories confondues)**. Par respect des licenciés, le coureur n'honorant pas son engagement sans excuses communiqué à la CTD ([patrick.crommelinck@orange.fr](mailto:patrick.crommelinck@orange.fr)) ne pourra s'engager la semaine suivante. **Tout engagement non justifié sera du. Il appartiendra au club du coureur absent de récupérer le droit d'engagement.**

Afin d'éviter les grands rassemblements, il est décidé de n'accepter que les coureurs avec transpondeur et dossard unique. La CTD va investir rapidement en des jeux de dossards (de différentes couleurs) pour l'attribution à l'année. Ce dossard sera offert par la CTD. Pour les licenciés n'ayant pas encore de transpondeur, il est possible d'en faire l'acquisition avec paiement différé ou paiement en 3 fois.

De ce fait, l'émergement sera évité et il sera procédé à l'appel individuel des coureurs où un officiel validera la présence du coureur (document officiel d'émergement). Les concurrents se placeront en grille matérialisée sur la chaussée ou demi chaussée par du scotch papier ou autre dispositif. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition par l'organisateur aux abords de l'arrivée.



Chaque club désignera un responsable pour le règlement global des engagements.

Pour le retrait des transpondeurs réservés et des dossards attribués, ceux-ci seront remis à chaque responsable de club le jour de la course ou pourront être retiré à Salomé (horaire et date à valider). Ils seront ensuite remis leur licenciés.



Pour l'instant, il est décidé de ne pas limiter les pelotons. En cas de non-respect des consignes sanitaires et de ce présent document, nous nous donnons la possibilité de revenir sur cette décision.

Nous rappelons également, et encore plus en cette période, qu'il est interdit de jeter les déchets sur la voie publique.

Exceptionnellement, jusqu'à la fin de saison, la cérémonie de remise suivie du pot de l'amitié sera annulée. La proclamation des résultats se fera aux alentours du podium. Concernant les filets garnis, afin d'aider les clubs organisateurs, ils pourront être en quantité restreinte (10 ou 15 par catégories), suivant l'appréciation du club.

Pour information, il ne nous est pas possible de rembourser la licence 2020. Exceptionnellement, jusque la fin de la saison route 2020/2021, le coût de l'engagement des épreuves route sera de 4.00 Euros. Ceci permettra, aux coureurs effectuant la presque totalité des épreuves (68 épreuves prévues cette année) d'amortir plus de la moitié du coût de la licence 2019/2020. De plus, il a été décidé de ramener, pour les licenciés ayant payé un carton en 2019/2020, le coût du carton 2020/2021 à 4.00 Euros. Les nouveaux licenciés payeront par contre le carton 8.00 Euros. La CTD va demander à la CSR la validation de dispenser pour 2021, les clubs ayant réglé la cotisation sécurité 2020 (40 Euros).

Pour le calendrier, il est décidé de le prolonger jusqu'au dernier weekend d'octobre. Il est demandé aux clubs organisateurs de nous valider rapidement les manifestations inscrites au calendrier. Dans ce cas, il est impératif de nous fournir l'autorisation municipale ou l'arrêté préfectoral.

En dehors de l'épreuve, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. En complément, **portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**.

### Dans tous les cas, n'oublions pas la vigilance

Même si l'épidémie semble marquer le pas, conservons les gestes barrière pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent :

- Lavez-vous très régulièrement les mains ;
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir ;
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le ;
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades ;
- Respectez une distance de 1 mètre.

En cas de dérive importante constatée, la CTD se réserve le droit de revoir ce plan ou d'annuler la reprise des épreuves.

Lille, le 23/06/2020

La CTD CycloSPORT Nord